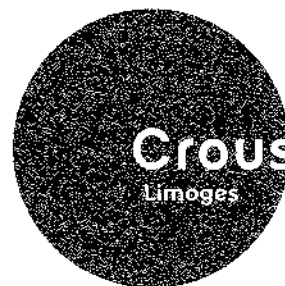




RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DELIBERATION CA – 2025-12-02/04

Relative à l'approbation du budget initial de l'exercice 2026

Vu les articles L822-1 à L822-5 du code de l'éducation ;

Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires ;

Vu le Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu la circulaire relative à la gestion budgétaire et comptable des organismes publics et opérateurs de l'Etat ;

Vu la convocation des membres du conseil d'administration du Crous de Limoges pour la séance du 2 décembre 2025 ;

Point de l'ordre du jour :

- 4 Approbation du budget initial de l'exercice 2026.

Entendu l'exposé de Monsieur le Recteur Délégué à l'Enseignement Supérieur, la Recherche et de l'Innovation et du Directeur Général ;

Vu les remarques des administrateurs consignées au procès-verbal du conseil d'administration du 2 décembre 2025 ;

Exposé des faits :

Il ressort des 4 tableaux soumis au vote du conseil d'administration (tableau des autorisations budgétaires, tableau d'équilibre financier, tableaux relatifs à la situation patrimoniale et tableau des emplois) les éléments suivants :

Le budget initial aboutit à une diminution **de la trésorerie de 92 831 euros**, uniquement en raison du solde budgétaire déficitaire.

La trésorerie, d'un montant de 6 303 955 euros au 31 décembre 2026, représente 156 jours de dépenses hors investissement.

Le solde patrimonial s'élève à 351 633 euros.

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 2 672 984 euros, alors que les reprises de financements atteignent 2 662 086 euros.

La différence, d'un montant de 10 898 euros, met en avant le poids des investissements sur ressources propres de l'établissement.

Le Crous de Limoges présente une **capacité d'autofinancement de 362 531 euros** au budget initial 2026.

Le budget initial 2026 prévoit un fonds de roulement au 31 décembre 2025 de 4 173 719 euros, soit 103 jours de dépenses hors investissements.

Le Crous de Limoges présent un budget initial avec les principaux agrégats à l'équilibre voire sensiblement positifs.

Ils sont portés par la subvention pour charges de service public de péréquation intégrée en base dès le budget initial.

Ainsi le Crous de Limoges de présente une situation financière saine et un budget soutenable.

La synthèse suivante est présentée aux administrateurs

Agrégats	Compte financier 2024	Prévision exécution 2025	BI 2026	Variation 2025-2026
Solde budgétaire	-1 432 125 €	714 453 €	-92 831 €	807 284 €
Résultat	-599 561 €	549 408 €	351 633 €	197 775 €
CAF	-485 705 €	623 300 €	362 531 €	260 769 €
FDR	3 523 908 €	4 266 550 €	4 173 719 €	92 831 €
Trésorerie	5 964 602 €	6 396 786 €	6 303 955 €	92 831 €

Article 1 : Le Conseil d'Administration se prononce sur le budget initial de l'exercice 2026

Nombre de membres participant à la délibération : 12

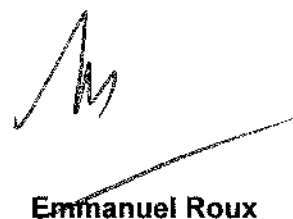
Abstentions : 3

Pour : 13

Contre : 3

Fait, à Limoges, le 2 décembre 2025

Le Recteur Délégué à l'Enseignement Supérieur,
la Recherche et de l'Innovation



Emmanuel Roux